

■ **Absolutement Sublime Sàrl**, à Genève, importation, exportation, représentation et diffusion d'articles de prêt-à-porter, lingerie, etc. (FOSC du 05.11.2003, p. 6). Capital porté de CHF 20'000 à CHF 40'000 par l'entrée d'une nouvelle associée Martin Saturno Colette, de Soleure, à Veyrier, pour une part de CHF 20'000. Pfammatter Mounira n'est plus associée ni gérante; ses pouvoirs sont radiés et sa part de CHF 19'000 a été cédée à l'associée SLC Sea and Land Consulting SA, dont la part est ainsi portée de CHF 1'000 à CHF 20'000. Statuts modifiés le 09.03.2004. Gérante: l'associée Martin Saturno Colette avec signature individuelle.

Journal no 3162 du 11.03.2004
(02171456 / CH-660.2.130.003-4)